Conseil d'école n°1 (7 novembre 2023) à l'école Les Hirondelles à La Neuville-Roy :

Présentation des membres du conseil d'école :
Enseignant•es : Mr Lechef, Mr Baillon, Mme Fleurit, Mme Jasinski, Mme Courtois, Mme Delacourt, Mme Walkowiak Beaufeist, Mme Baïsse, Mme Francière, Mme Barat, Mme Mallard, Mme Brünner, Mme Bergeron
Mairie / SIRS : Mr Lesueur
Atsem : Mme Prévost, Mme Beaujard, Mme Coudeville, Mme Benyahia
Représentant•es de parents d'élèves : Mr Nicaise, Mme Lepoint, Mme Canny, Mme Ogar, Mme Dolo, Mme Pierrel Ledoux, Mme Bayard, Mr Terreau, Mme Henry, Mme Boitel, Mme Leclercq, Mr Behloul, Mme Ducastel
Directrice du périscolaire : Mme Bachevillers
AESH : Mme Lefebvre, Mme François-Haugrin, Mme Deshabits, Mme Fournier

Information : Madame Dumaux est la nouvelle inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de St Just en Chaussée.

Compte-rendu des élections des représentants de parents d'élèves :
Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance. Le CE adopte à l'unanimité le renouvellement du vote par correspondance.

Treize parents se sont présentés aux élections de parents d'élèves.
Nombre d'inscrits : 384
Nombre de votants : 139
Nombre de votes blancs ou nuls : 11
Nombre de suffrages exprimés : 128
Taux de participation : 36,20 % (50,67 % l'an passé)
Félicitations aux parents élus.

Il est envisagé de simplifier les explications de la procédure de vote pour l'an prochain.

Effectifs et organisations de l'école :
Pour l'année scolaire 2023/2024 au 7 novembre 2023, l'école comprend 258 élèves répartis dans 11 classes.

29 PS
27 MS
27 GS
32 CP
30 CE1
41 CE2
29 CM1
43 CM2

11 classes dans l'école regroupent ces élèves comme suit :

Mme Courtois : 24 PS
Mme Mallard : 5 PS / 19 MS
Mme Barat : 8 MS / 16 GS
Mme Walkowiak : 11 GS / 8 CP
Mme Delacourt : 24 CP
Mme Francière : 6 CE1 / 17 CE2
Mme Baïsse : 24 CE1
Mme Brünner : 24 CE2
Mme Bergeron / Mme Fleurit : 24 CM1
Mme Jasinski : 5 CM1 / 19 CM2
Mr Lechef / Mr Baillon : 24 CM2

43 enfants vont quitter le regroupement
30 enfants prévus nés en 2021

Au vu des effectifs, il y a une éventualité de fermeture de classe. Dans cette optique, la proposition de l'ouverture d'une ULIS sur notre école est abandonnée.

Organisation des entrées et sorties suite à Vigipirate : Les modalités qui ont été modifiées avant les vacances, notamment en maternelle, vont être conservées jusqu'à nouvel ordre.

Projet d'école

- Développer la compréhension et le langage en ritualisant certaines activités (matinées jeux de société)
- Développer la confiance en soi en instaurant des rituels de bien-être et d'échanges (relaxation)
- Faire de chacun un citoyen de demain en responsabilisant au développement durable (intervenant•es de la CCPP, tri)

Information de M. Lesueur : il existe un cours de yoga pour enfants dans le village de La Neuville-Roy.

Règlement intérieur :
Validation du règlement intérieur. Il sera diffusé sur l'ENT.

Actions pédagogiques :
- Piscine pour toutes les classes de cycle 2 et 3 + GS/CP (difficultés au niveau des horaires)
- Intervenant sportif le mardi et le vendredi 1 heure par classe de cyles 2 et 3 + GS/CP toutes les semaines.
- Une idée a été soumise pour avoir un intervenant musique (priorité pour le cycle 1).
- Sensibilisation sur le tri et le recyclage (Intervention de la communauté de communes du Plateau Picard sur une ou deux demi-journées).

Cycle 1 : Projet annuel sur le corps (mains, schéma corporel, émotions, portrait), souhait de faire intervenir une structure sur le théâtre, l'expression corporelle. Une sortie est envisagée pour un spectacle de danse.
L'association de parents d'élèves recherche une compagnie de théâtre qui pourrait intervenir à l'école pour les classes ne partant pas en classe découverte.

Cycle 2 : Classe de découverte en Auvergne du 15 au 19 avril. Interventions de la CCPP sur le tri des déchets et le recyclage pour les classes CE1-CE2, CE1, CE2, CM2.

Cycle 3 : Classe de découverte en Auvergne du 15 au 19 avril. Interventions de la CCPP sur le tri des déchets et le recyclage pour les classes CE1-CE2, CE1, CE2, CM2. Projet de lecture "investigation" pour les classes de CM1-CM2 et CM2. Projet "robotique". Découverte patrimoine et histoire du Plateau picard avec la CCPP (en attente du retour).

Présentation et actions de l'APE les enfants d'abord : grille de tombola de Noël, Marché de Noël le 3 décembre à Montiers.
Séance photo le 6 avril à Wacquemoulin.
Action Initiatives fin février.
Kermesse le 15 juin à Léglantiers.
Distribution de chocolats de Noël le 22 décembre et des lots pour les gagnants du concours de dessin.
Carnaval le 23 février après-midi : défilé dans le village avec la sono, goûter crêpes et boissons.
Rencontre entre les aînés et les enfants de l'école hors temps scolaire.
Boom le 28 juin pour les CM2 à Montiers.
Spectacle pour les classes ne partant pas en voyage, particulièrement les maternelles.
17 et 24 novembre : ateliers de création d'objets de Noël.

Bilan de la coopérative scolaire : Bilan année : dépenses : 27 461 euros, recettes : 30 214 euros, + 2753 euros. 7 004 euros de réserve sur le compte, 9758 euros sur le compte en fin d'année. Dons des parents en 2022/2023 : 3227 euros, 2618 euros en 2023/2024 (609 euros en moins).

Questions diverses :

Accompagnement au voyage, aux sorties :

Peut-on mettre en place une procédure simple afin que l'ensemble des parents qui souhaitent accompagner lors d'un voyage ou d'une sortie puissent s'inscrire de "façon officielle" pour partir ? *Les parents sont informés qu'ils doivent écrire un mot dans le cahier de liaison ou envoyer un mail pour se porter candidats.*

Gestion enfants piscine

Lorsqu' un enfant est dans l'incapacité de se baigner (attelle, plâtres, …), celui-ci reste avec un adulte dans le vestiaire. Pourquoi en cas de passage possible du pédiluve, ne pas le laisser rester au bord du bassin ? ou si pas possible de passer le pédiluve de le laisser à l'école dans une autre classe ? *Un élève dans l'incapacité de se rendre à la piscine (plâtre…) reste à l'école.*

Visite collège

Une visite du collège Abel Didelet d'Estrées saint Denis est-elle prévue pour les « nombreux » élèves demandant une dérogation ? *Ce collège n'est pas un établissement de rattachement donc les visites sur le temps scolaire ne sont pas possibles. Les parents doivent se renseigner auprès du collège pour une visite lors de portes ouvertes par exemple.*

Gestion Allergies :

Comment est gérer les cas d'allergies alimentaires des enfants ?, lors des évènements (anniversaires, sorties …). *Les élèves allergiques ont un PAI donc les enseignant•es sont au courant.*

Récupération des élèves de maternelle :

Demande d'une priorité pour les fratries en élémentaire afin de limiter le temps d'attente côté élémentaire.

Demande d'une climatisation du bâti scolaire en cas de forte chaleur :

Aberration écologique mais étude pour l'installation de stores.